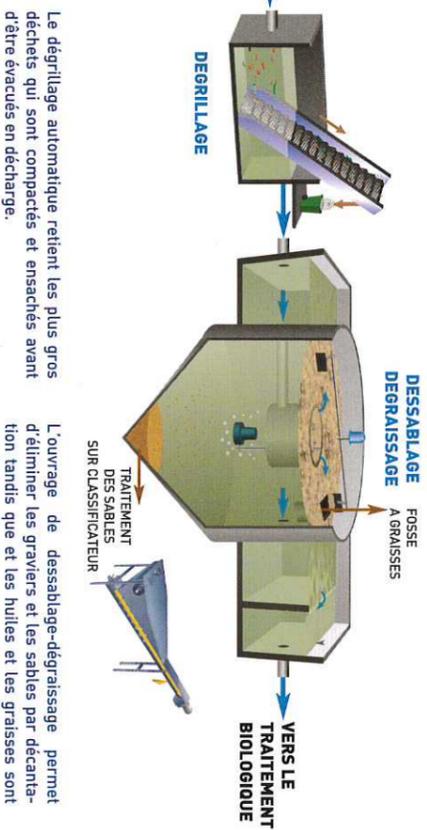
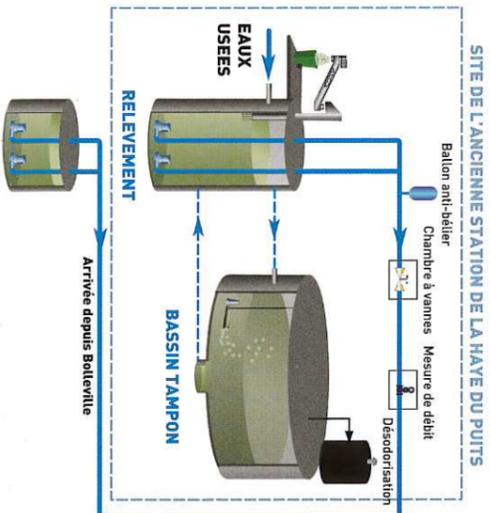


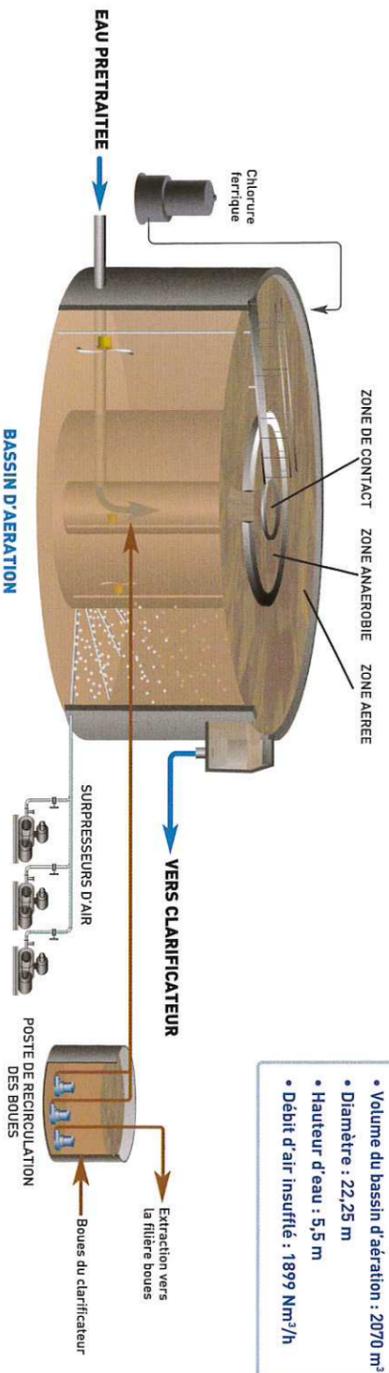
Relevage et prétraitement

Le poste de relevement recueille les eaux usées pour les transférer vers la nouvelle station.
Le bassin tampon permet de réguler le débit.



Bassin d'aération

L'eau prétraitée est admise dans le bassin d'aération qui permet l'élimination de la pollution soluble par voie biologique : dopés par une insufflation d'air (3 surpresseurs dont 1 en secours), les bactéries épuratrices se nourrissent de la pollution et s'agglomèrent sous forme de boues.
Les zones centrales non aérées favorisent l'élimination du phosphore par voie biologique, complétée par l'injection de Chlorure Ferrique.

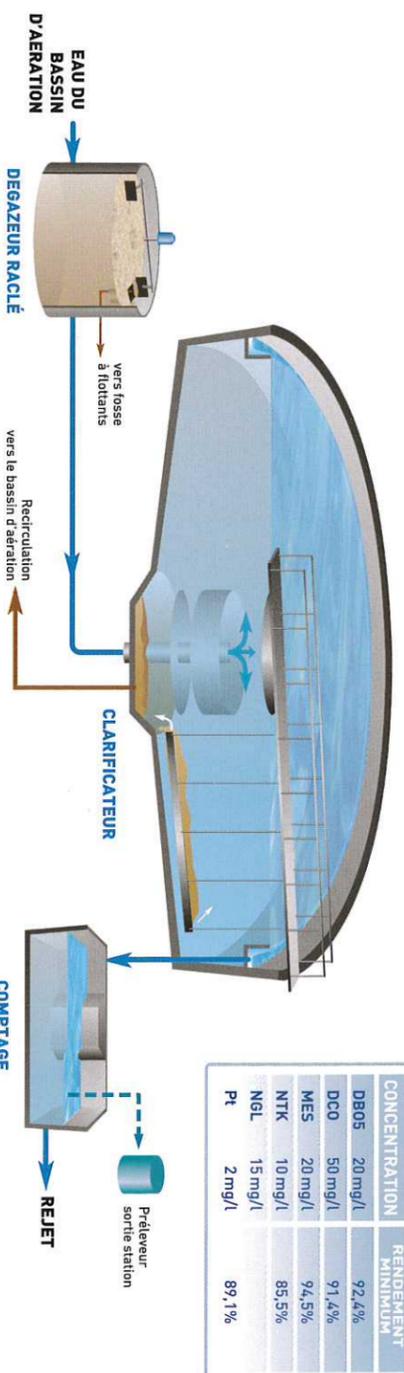


CHIFFRES CLES

- Volume du bassin d'aération : 2070 m³
- Diamètre : 22,25 m
- Hauteur d'eau : 5,5 m
- Débit d'air insufflé : 1899 Nm³/h

Clarificateur

Dans le dégazeur, l'eau est débarrassée des fines bulles d'air avant de rejoindre l'étape finale du traitement : la clarification.
L'eau épurée est recueillie en surface dans un canal circulaire et rejoint après compage le milieu naturel.
Les boues décantées sont raclees et recyclées par pompage vers le bassin d'aération.



NORMES DE REJET

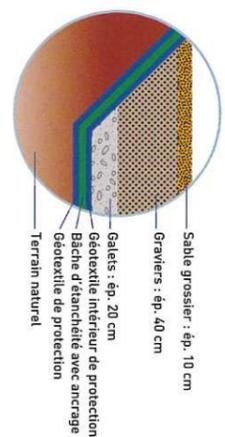
CONCENTRATION	RENDIMENT MINIMUM
DB05 20 mg/l	92,4%
DCO 50 mg/l	91,4%
MES 20 mg/l	94,5%
NTK 10 mg/l	85,5%
NGL 15 mg/l	
Pt 2 mg/l	89,1%

Traitement des boues

Les boues issues du traitement sont stockées sur des lits plantés de roseaux, alimentés alternativement.
Elles s'y égouttent et prennent une consistance terreuse favorable à leur valorisation agricole.

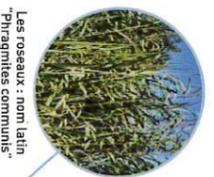


Différentes couches des lits



CHIFFRES CLES

Les lits plantés présentent une surface de 8 X 378 = 3024 m².
Le volume de boue à valoriser à l'issue d'une période de stockage de l'ordre de 5 ans est d'environ 1000 T/an.



Les roseaux : nom latin Phragmites communis

